



CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Jean-Marc DRIVET,

Vice-Président en charge de la Valorisation des déchets et de l'économie circulaire



30/04/2021

Le MODECOM

- **MODE de Caractérisation des Ordures Ménagères :** méthode développée par l'ADEME servant à déterminer la composition des déchets produits par les habitants

- Selon un protocole normalisé, permettant les comparaisons entre collectivités
- plan d'échantillonnage, puis déchets triés sur une table de tri

- **3 caractérisations des Ordures Ménagères :**

- Grand-Chambéry : 15 échantillons, février 2019
- Communauté de communes Cœur de Chartreuse : 5 échantillons, année 2018
- Grand-Lac : 11 échantillons, janvier 2020



Les 13 catégories de déchets triés



Déchets putrescibles



Papiers



Cartons



Complexes



Textiles



Textiles sanitaires



Plastiques



Combustibles non classés



Verre



Métaux



Incombustibles non classés

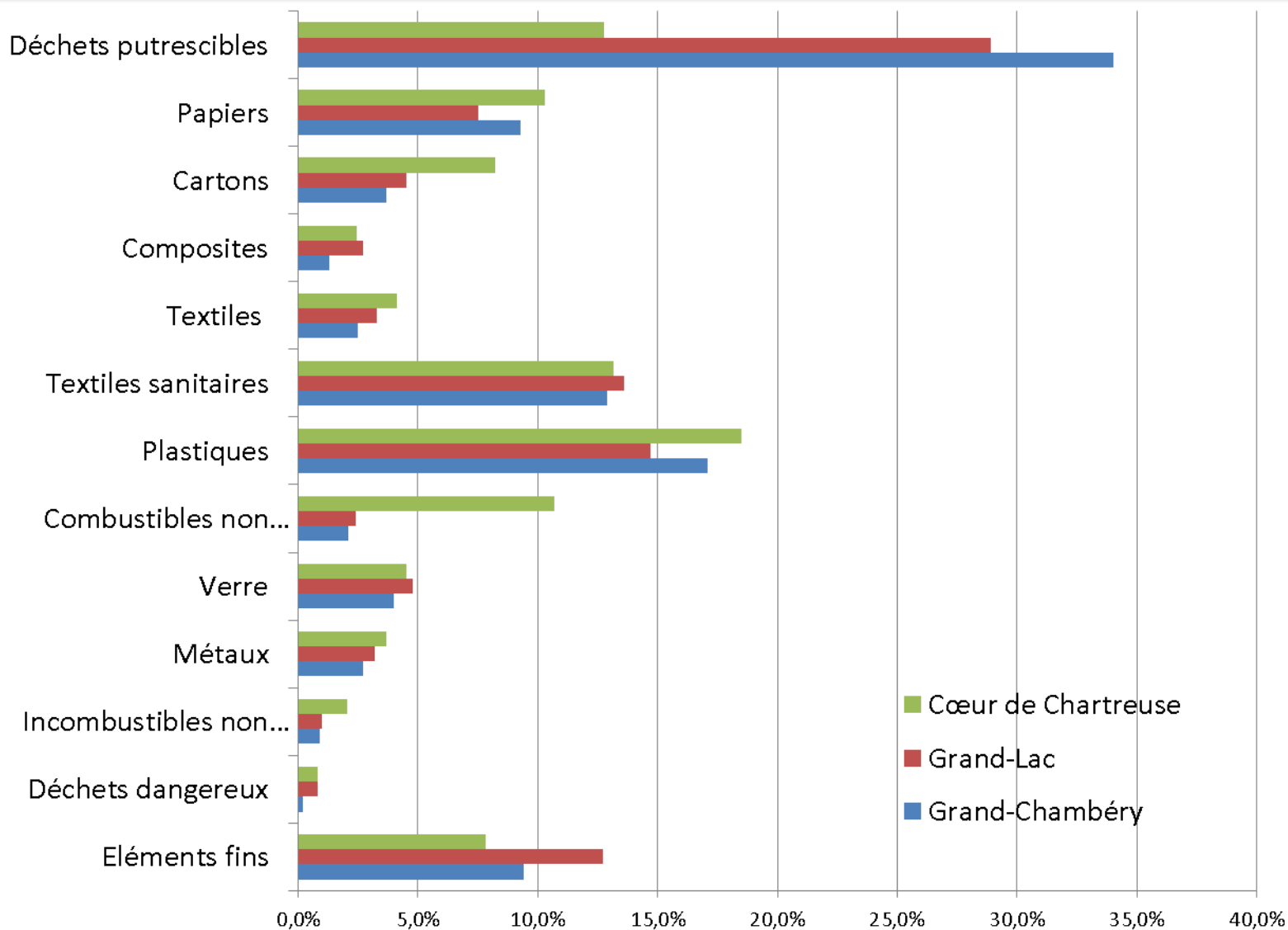


Déchets dangereux



Éléments fins

Composition moyenne des ordures ménagères résiduelles en % de la masse humide

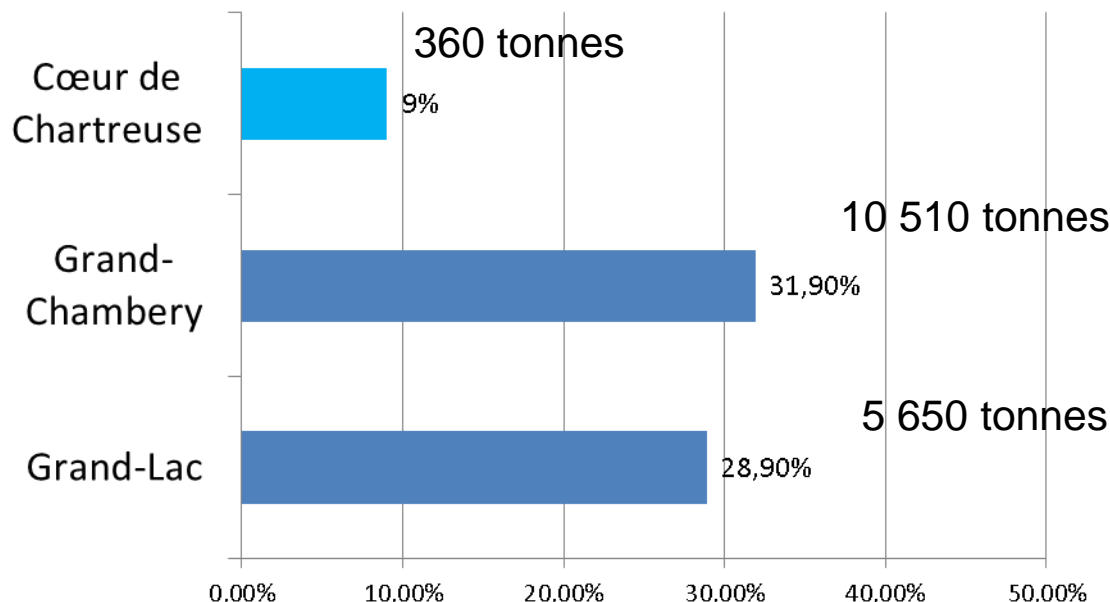


Les déchets putrescibles

Les déchets putrescibles comprennent les déchets alimentaires compostables, les non compostables (os, coquillages...), déchets liés au gaspillage alimentaire, et les déchets de jardin.

Le graphique suivant représente uniquement les déchets compostables :

Part de déchets compostables dans les OMR



Sur ces 3 territoires, **16 520 tonnes de biodéchets** pourraient être valorisés et sortis de l'incinération.

Sur Grand-Lac, le gaspillage alimentaire a été estimé à **1 050 tonnes /an, soit 14 kg/hab/an**.

Analyse des déchets concernés par les consignes de tri sélectif dans les OMR

Ratio de déchets recyclables en kg/hab/an contenu dans les OMR :

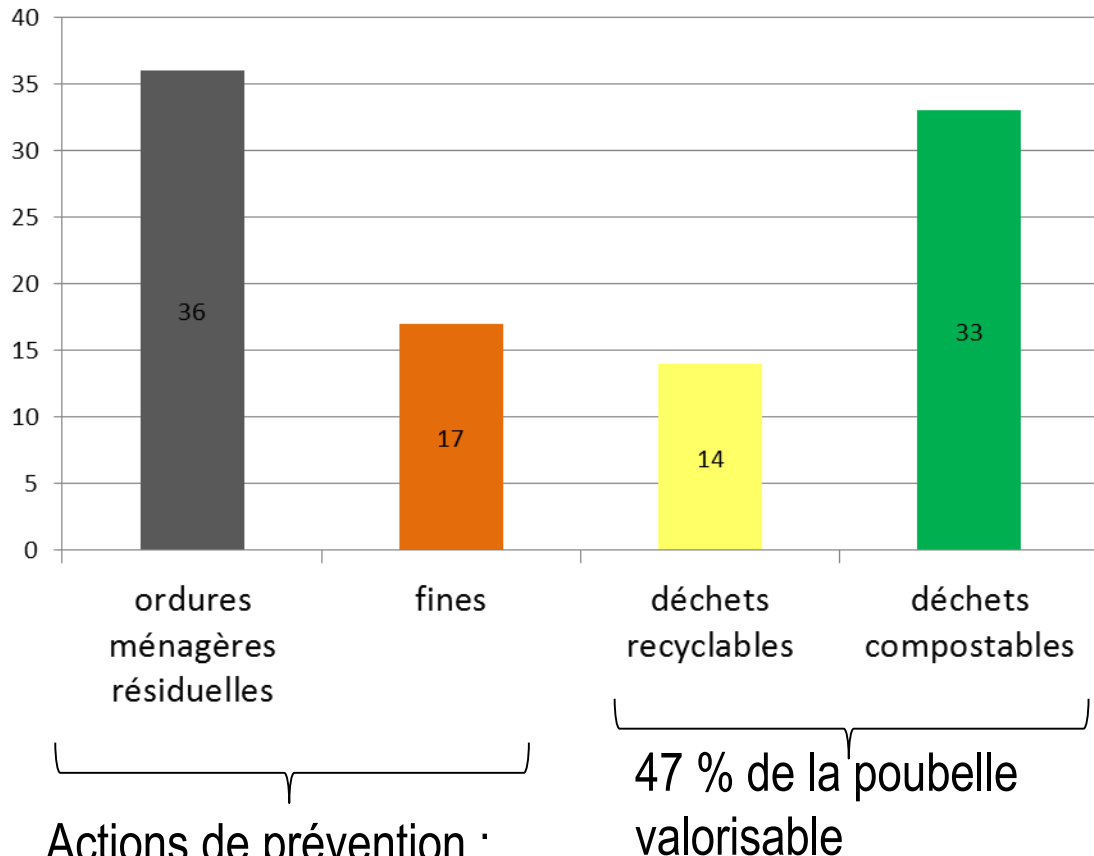
	MATERIAUX RECYCLABLES	Grand-Lac	Grand-Chambéry	Cœur de Chartreuse
Consignes de tri actuelles	Verre	10,7	8	9,3
	Metaux	5,9	5,7	5,4
	Flaconnages en Plastiques	5,4	6,4	9,8
	Emballages liquides alimentaires	2,1	0,4	1,5
	Papiers cartons	23,8	32	46,1
	TOTAL en kg/hab/an	47,9	52,5	72,0
	TOTAL en tonnes/an	3622	7080	1220
Extension consignes de tri	Pots et barquettes	8,6	10	pas de données
	Films plastiques	11,2	14	
	TOTAL ECT en tonnes/an	1496	3240	

Sur ces 3 collectivités, cela représente **12 000 tonnes** de déchets incinérés, alors qu'ils pourraient être recyclés s'ils étaient correctement triés.

En extension des consignes de tri, **4 700 tonnes** de plus pourraient être détournées de l'incinération et recyclés (sur Grand-Lac et Grand-Chambéry).

Bilan de la composition des OMR

Part des différents types de déchets en % de la poubelle humide :



Actions de prévention :

Textiles, couches, litières, déchets acceptés en déchetteries

Le paquet européen en économie circulaire :

- Moins 15% de DMA entre 2010 et 2030
- 65 % de valorisation matière et organique en 2025
- Textiles et déchets dangereux des ménages collectés séparément en 2025

			
Métaux	Flaconnages plastiques PET	Imprimés publicitaires	Cartons plats
			
Textiles	Briques alimentaires (ELA)	Verre coloré	Produits alimentaires non consommés
			
Couches	Autres plastiques	Cartons ondulés	Emballages plastiques non recyclables

**MERCI DE
VOTRE
ATTENTION !**